

DOSSIER SELECTION

INSTITUT DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DES AFFAIRES - IDEA

MASTER 2^{ème} année Contrats, Construction, Propriété publics

Université ayant délivré le dernier diplôme obtenu : _____

N° d'identifiant National Etudiant (I.N.E.) obligatoire – ce numéro se trouve sur votre carte d'étudiant
de l'année précédente ou sur le relevé de notes du baccalauréat (BEA) : _____

Nom : _____

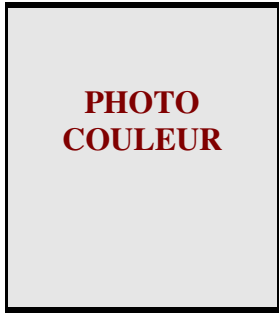
Prénom : _____

Adresse :

Téléphone fixe :

E-mail :

Portable :



• Date et lieu de naissance :

• Nationalité :

• N° Sécurité Sociale : _____

Numéro d'étudiant (concerne les étudiants de l'université Lyon 3) :

Date :

Signature :

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e)

Célibataire

Professions des parents : Mère : _____ Père : _____

Adresse des parents : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

LANGUES ETRANGERES

Répondre en utilisant les codes suivants : A (excellent) - B (très bon) - C (moyen) - D (faible)

	Parlée	Lue	Ecrite
ANGLAIS			
ALLEMAND			
ESPAGNOL			
AUTRES			

Séjour(s) à l'étranger : préciser leur nature, leur durée et leur date

STAGES EFFECTUES

Préciser la nature des travaux effectués et la durée du stage

Entreprise :

Cabinet juridique :

ACTIVITES EXTERIEURES

Avez-vous participé à des activités collectives universitaires ou extra-universitaires ?

Si oui lesquelles ?

Quels sont vos centres d'intérêt extra-universitaires ?

ETUDES

BACCALAUREAT :

Série : Année : Moyenne Générale : /20 Mention :

Académie d'obtention :

LICENCE :

1^{er} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

2^{ème} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

Moyenne Licence 1^{ère} année /20 (moyenne générale)

Année universitaire : Etablissement :

3^{ème} semestre : 1^{ère} session /20 2^{ème} session/20

4^{ème} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

Moyenne Licence 2^{ème} année /20 (moyenne générale)

Année universitaire : Etablissement :

5^{ème} semestre : 1^{ère} session /20 2^{ème} session/20

6^{ème} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

Moyenne Licence 3^{ème} année /20 (moyenne générale)

Année universitaire : Etablissement :

MASTER (ou équivalent) :

1^{er} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

2^{ème} semestre : 1^{ère} session/20 2^{ème} session/20

Moyenne Master 1^{ère} année /20 (moyenne générale)

Année universitaire : Etablissement :

Autres titres universitaires :

- _____ Moyenne Générale : /20 Mention :

- _____ Moyenne Générale : /20 Mention :

- _____ Moyenne Générale : /20 Mention :

En cas d'interruption d'études ou de redoublement, veuillez-nous en indiquer les motifs, le cas échéant, dans la lettre de motivation.

VOTRE PROJET UNIVERSITAIRE

Comment avez-vous connu cette formation ?

VOS INTENTIONS PROFESSIONNELLES

Vers quelle profession vous orientez-vous ?

Dans quels autres masters avez-vous postulé ? à classer par ordre de préférence

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

⇒ Photocopies des diplômes obtenus et relevé détaillé des notes des 3 années de Licence et de Master (ou équivalent)

Dans le cas où les notes de M1 ne sont pas encore communiquées lors de l'envoi du dossier, joindre une attestation sur l'honneur des derniers résultats obtenus. Dans ce cas, le dernier relevé de notes devra être apporté pour l'entretien, si l'étudiant est retenu à celui-ci.

⇒ Deux photos d'identité couleur dont une collée ou agrafée sur la première page du dossier

⇒ Un Curriculum Vitae

⇒ Une lettre de motivation

⇒ Tout autre document que vous jugeriez utile

Votre dossier de candidature devra être déposé sur la plateforme eCandidat avec les pièces demandées

Du 10 au 17 Juin 2025

Tout dossier incomplet ou non retourné avant la date limite de dépôt sera refusé.

Date et lieu des entretiens :

Sur convocation

à l'IDEA – 18 rue Chevreul, Lyon 7e

L'heure de passage pour les entretiens sera précisée par convocation individuelle, après étude préalable du dossier de candidature.

**FORMULAIRE DE DEMANDE
VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS
ET PERSONNELS (VAPP)**

La Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) permet à une personne n'ayant pas les titres ou diplômes requis d'accéder à une formation en validant son expérience professionnelle, les formations suivies et ses acquis personnels.

LES CONDITIONS :

- Être âgé de plus de 20 ans à la date prévue pour la reprise d'études.
- Avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins 2 ans ou 3 ans en cas d'échec et pouvoir justifier des acquis personnels et professionnels nécessaires pour suivre la formation visée.

Attention, les Diplômes Universitaires (D.U.) ne sont pas concernés par la demande de VAPP (Décision du Tribunal Administratif de Paris n°9502234/7 - jugement BEAUFRERE du 16 octobre 1996)

NOM :
PRÉNOM :

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES*)

POSTE OCCUPÉ	MISSIONS	NOMBRE DE MOIS OU D'ANNÉES

** Pour chaque activité : copie du certificat de travail ou première et dernière fiche de paie ou attestation employeur.*

**EXPÉRIENCE PERSONNELLE - BÉNEVOLES, ASSOCIATIVES, ELECTRIVES OU AUTRES...
(JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES**)**

POSTE OCCUPÉ	MISSIONS	NOMBRE DE MOIS OU D'ANNÉES

***Attestations diverses concernant vos activités associatives, bénévoles, sportives, culturelles, réalisations personnelles.*

AUTRES EXPERIENCES : FORMATION, STAGE...
(JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES*)

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION / STAGE / ORGANISME	DURÉE	ANNÉE

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
OU HORS DÉLAI
SERA REJETÉ**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur :

- l'exactitude des informations fournies
- avoir pris connaissance des articles 441-1 et 441-6 du code pénal cités ci-dessous.
- fournir tous les justificatifs nécessaires **à l'examen du dossier**

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations.

"- constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (code pénal art.441-6)".